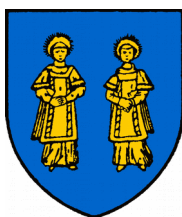


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS

32130

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 NOVEMBRE 2015

PRÉSENCE

L'an deux mille quinze, le 20 du mois de novembre à 20h00, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 13 novembre 2015, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Yves-Marie CORFA, Laure COSTANTINI, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Nicolas DESTIEUX, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON, José SIMORRE.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

20h15

ORDRE DU JOUR

- Présentation du schéma départemental de coopération intercommunale.
- Information sur les commissions intercommunales
- Questions diverses

PRÉSENTATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le Maire expose le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet. Le but est de regrouper les communautés (par moins de 5 000 habitants mais volonté de s'orienter vers 15 000 habitants) et de fusionner des syndicats pour en réduire le nombre (dans ces syndicats, on peut trouver des regroupements scolaires par exemple : des RPI pourraient être ainsi supprimés s'ils sont composés de communes appartenant à plusieurs communautés).

La 3CAG, à laquelle nous appartenons, ne serait pas réorganisée. Le Maire tient à souligner cependant qu'on se retrouverait dans le Gers avec une communauté de communes à 29 000 habitants et une communauté d'agglomération à 39 000 habitants à côté d'autres dont la plus petite contient 7 000 habitants.

D'autre part, l'État va imposer aux communautés des compétences obligatoires, comme la gestion de l'eau. Cela entraînerait la fusion de certains syndicats : par exemple, la station de Masseube devrait alimenter Aubiet ce qui entraîne de lourds et coûteux travaux.

Le Conseil Municipal décide de délibérer pour émettre un avis défavorable au schéma présenté.

- **11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

RETOUR SUR LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Le transport à la demande n'a pas reçu l'accueil espéré. Il est vrai que les critères d'accès à ce service sont très contraignants.

Le site internet de la 3CAG est en cours de construction, une ébauche a été présentée et des remarques ont été faites par les membres de la commission.

COMMISSION VOIRIE

Le technicien de la 3CAG va venir faire l'état des lieux des travaux la semaine prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

La constitution du bureau de vote des élections régionales est actée.

FIN DE SÉANCE

23h15